



Programme de récupération d'artéfacts historiques

Qu'est-ce que le Programme de récupération d'artéfacts historiques?

Le Programme de récupération d'artéfacts historiques est exécuté par les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC). Dans le cadre de ce programme, les LNC fournissent des conseils et de l'assistance techniques, en plus de cerner et de gérer les artéfacts radioactifs trouvés sur des propriétés publiques et privées partout au Canada. Le cas échéant, les artéfacts sont transportés dans une installation autorisée de stockage à long terme, située aux laboratoires de Chalk River des LNC, à Chalk River, en Ontario.

Qu'est-ce qu'un artéfact historique radioactif?

Un artéfact historique radioactif est un matériau ou un produit radioactif qui a été fabriqué avant les années 1960, alors que les matériaux nucléaires ne faisaient pas encore l'objet d'un contrôle réglementaire au Canada, et qui contient du radium, de l'uranium ou du thorium. Ces artéfacts sont généralement des cadrans, des jauges, des boussoles, des éliminateurs statiques et des détecteurs de fumée contenant du radium; des manchons de lampes et des lentilles d'appareil photo recouvertes d'une couche de thorium; des produits de verre et de céramique vernis avec un produit contenant de l'uranium, et des échantillons de minerai d'uranium.

Exemple d'artéfacts historiques :



Cadrans contenant un composé lumineux au radium

Montres et horloges contenant un composé lumineux au radium

Lentilles de caméra aérienne recouvertes de thorium

Cadrans et jauges contenant du radium (instruments de tableaux de bord)

Éliminateurs statiques au radium

Les demandes de conseil et d'information au sujet des artéfacts historiques radioactifs proviennent de sources diverses, notamment du grand public, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et d'autres organismes de réglementation, et de tous les ordres de gouvernement, de consultants, d'écoles, de musées, d'entreprises de recyclage des métaux et d'exploitants de dépotoirs partout au pays.

Les LNC ont déjà eu le mandat d'inspecter les artéfacts historiques suivants :



- Des cadrans contenant un composé lumineux au radium provenant du Canadian Museum of flight, à Langley, en Colombie-Britannique
- Des marqueurs de pont contenant du radium luminescent provenant de la municipalité du district de Chester, en Nouvelle-Écosse
- Les jauges et cadrans lumineux au radium provenant d'une installation de recyclage des métaux, à Contrecoeur, au Québec
- Des lentilles recouvertes d'une couche de thorium provenant d'une caméra aérienne, au Musée des sciences et de la technologie du Canada, à Ottawa, en Ontario

Quelles sont les étapes du processus de récupération des artéfacts historiques?

Les LNC suivent plusieurs étapes pour repérer et récupérer les artéfacts et pour les stocker en toute sécurité dans une installation de gestion à long terme :

Étape 1 Une personne communique avec les LNC pour demander de faire évaluer un article afin de déterminer s'il peut être récupéré en vertu du Programme de récupération d'artéfacts historiques. La décision peut être rendue immédiatement ou après une évaluation plus approfondie.



Étape 2 S'il faut approfondir l'évaluation, les LNC demandent davantage de renseignements sur l'article. Il est très utile de remettre des photographies de l'article aux LNC pour les aider à procéder à l'évaluation. Si une évaluation préliminaire confirme que l'artéfact est admissible à une évaluation en vertu du Programme de récupération d'artéfacts historiques, les LNC prennent en note les coordonnées du demandeur et l'endroit où se trouve l'artéfact.



Étape 3 Les LNC s'organisent pour qu'un entrepreneur qualifié mène une évaluation plus approfondie sur le terrain. Si l'évaluation montre que l'artéfact peut être pris en charge par le Programme, l'entrepreneur cerne ses caractéristiques radiologiques et fait le nécessaire pour préparer l'article en vue de son transport.



Étape 4 Conformément au Règlement sur le transport des marchandises dangereuses de Transport Canada, l'entrepreneur des LNC organise le transport sécuritaire de l'artéfact vers une installation de stockage à long terme située aux laboratoires de Chalk River des LNC, à Chalk River, en Ontario.

Pour plus d'information au sujet des artéfacts radioactifs historiques, veuillez communiquer avec les LNC :

Bureau du Programme de gestion des déchets historiques

115 Toronto Road, Port Hope, ON L1A 3S4 • 905.885.0291 • nationalprograms@cnl.ca
Visitez notre site Web, à : <http://www.cnl.ca/fr/home/gerance-environnementale/llrwmo.aspx>

Pour plus d'information sur les dispositifs contenant du radium luminescent, veuillez visiter le site Web de la Commission canadienne de sûreté nucléaire : www.nuclearsafety.gc.ca

